



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 mars 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 mars 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet de la lettre datée du 27 février 2021 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2021/202), qui, mentionnant des « milices non étatiques soutenues par l'Iran », a voulu accuser la République islamique d'Iran de soutenir ces « milices non étatiques » en Iraq ; nous rejetons catégoriquement ces allégations.

Comme nous l'avons déjà dit clairement à plusieurs reprises (voir S/2020/81), la République islamique d'Iran n'a jamais joué le moindre rôle, direct ou indirect, dans les attaques armées perpétrées par quelque entité ou individu que ce soit contre les États-Unis en Iraq : nous rejetons donc fermement toutes les accusations qui cherchent à imputer implicitement ou explicitement à l'Iran la responsabilité d'attaques visant les forces américaines en Iraq. Entièrement dénuées de fondement, ces allégations ne reposent sur aucune preuve et sont donc nulles et non avenues.

La République islamique d'Iran condamne la frappe illégale lancée le 25 février 2021 par les forces américaines contre les forces iraqiennes à la frontière entre la Syrie et l'Iraq. Ces actes dangereux – dont les justifications erronées reposent sur une interprétation parfaitement arbitraire de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies – portent atteinte à la souveraineté des pays de la région, constituent une violation flagrante du droit international et de la Charte, ne font qu'aggraver la situation déjà tendue dans la région et, dans les faits, servent les desseins malveillants des groupes terroristes dans ces pays. Il est impératif d'y mettre fin.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Majid Takht **Ravanchi**

